# Compte rendu de la réunion du 8 avril12 mai 2015 de la Commission Justice Economique

Etaient présents :

**Carol Xueref**

**Carla Di Fazio-Perrin**

**Nathalie Bourseau**

**Elisabeth Duval**

**Bertrand Allain**

**Laure Lavorel**

Ont été évoqué les points suivants selon l’ordre du jour transmis aux membres :

1.       Création d’un partenariat avec l’ENM

***Action :* Laure contact Stephen sans délai pour finaliser le partenariat**

2.       Projet des **diners- débats entre magistrats, directeurs juridiques et avocats (les « Diners Judiciaires » ou le « Salon Judiciaire ») sur un mode purement confidentiel**

L’idée réaffirmée est de créer une plateforme commune d’échanges intellectuels autour de sujets liés au droit économique ; ainsi les différents points de vue pourront s’échanger sur un même sujet, apportant des éclairages différents et complémentaires entre praticiens de l’entreprise et magistrats professionnels.

**Il est décidé d’organiser le premier diner au début le 18 juin 2015** autour duthème de ***« l’évaluation du préjudice financier*** » suite notamment au *rapport du club des juristes* dirigé par le Président Tricot.

Le format du diner serait d’une vingtaine de personnes  – différents endroits sont envisagés : Hôtel Raphael ***(Laure***), Automobile Club ***(Carla),*** Maison des X ***(Elisabeth***) . Le financement se fera par les différents participants sauf les magistrats qui seront invités (les coûts étant répartis entre les membres du Cercle sur la base de deux repas payés par membre).

Il est convenu que **chacun fait passer des listes d’invités pressentis** : Magistrats de la Cour de Cassation (cf mail de Carol ci-dessous), Avocats spécialisés dans l’évaluation des préjudices financiers et économiques, 8Advisory avec qui le Cercle est en train de monter un partenariat, un ou des membres de la Commission Tricot,  des membres de la CCI, Denis en tant que Pst du Cercle pour ce premier diner de lancement, autres membres du Cercle/ de notre Commission.

***Action :*****TOUS**

La prochaine réunion aura lieu **le mercredi 13 mai à 18h30**. Le lieu reste à déterminer selon vos possibilités (n’hésitez pas à proposer de recevoir la Commission en vos locaux si cela vous facilite le trajet)

D’ici là nous devons avancer par mail sur les actions et la listes d’invités pressentis.